

**Théâtre  
de la Mer**

**Sète**

**efacs**  
école de formation  
des avocats centre sud



**7 de Cœur**

**OIB**  
Observatoire International  
du Bonheur

**9 et 10**

**Septembre  
2011**

**10 heures**

**Les Assises du Bonheur**

Avec le soutien de la ville de Sète

**Contexte**

Lorsque nous avons créé l'Observatoire international du bonheur, nous n'avons pas eu la prétention de donner une énième définition du bonheur

Nous avons constaté que, de par le monde, les gouvernants et les scientifiques – qu'ils s'intéressent aux sciences humaines ou aux sciences exactes – prenaient conscience des limites de la notion de progrès lorsque celle-ci ne s'exprimait que par le simple accroissement des richesses et de la production industrielle. L'individu, dans la perception du monde qui l'entoure, même s'il réagit nécessairement à ses conditions matérielles d'existence, ne réduit pas à celles-ci seule la satisfaction de ses aspirations

Nous voyons émerger une nouvelle génération d'indices qui n'ont plus vocation à mesurer la seule progression d'un bien être exclusivement fondé sur la notion de richesse, mais qui essaie d'appréhender l'homme et son environnement

**Objectifs**

Faire progresser la notion de progrès sociétal, aider à enrichir son contenu, être le point de rencontre de tous ceux qui, par le champ de leurs recherches, contribuent à cet objet, mettre en relation des chercheurs d'horizons différents pour produire de nouvelles connaissances, objectifs forts de l'OIB

En créant les assises du bonheur, nous affirmons notre volonté de considérer le bonheur comme un objet de recherche scientifique, et notre espoir de voir cette manifestation, au fil des années, devenir un événement incontournable de cette recherche

En ancrant ces assises à SETE, nous voulons donner à tous ceux qui accepteront de nous suivre dans cette aventure une sorte de patrie commune dans un environnement merveilleux



©photo Ville de Sète

## Vendredi 9 Septembre

### Les mesures du bonheur

#### Matin

Présidence : **Patrice Tachon**, ancien Bâtonnier, Avocat au barreau de Moulins, Président de l'OIB

- |        |  |   |
|--------|--|---|
| 8 h 30 | Accueil  |   |
| 9 h    | <b>Message d'ouverture</b><br>en duplex de Pondichéry      | <b>David Annoussamy</b> , juge honoraire, Inde  |
| 9 h 20 | <b>L'avocat et l'innovation sociétale</b>                  | <b>Bénédicte Bury</b> , Avocat au barreau de Paris, Membre de la Commission formation du Conseil National des Barreaux              |
| 9 h 45 | <b>Projection du documentaire</b>                          | <b>Vincent Glenn</b> , réalisateur  |
| 11 h   | <b>Échanges sur le documentaire Indices</b>                | <b>Claire Plateau</b> , responsable INSEE du suivi de la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social |
| 12 h   | Buffet au musée Paul Valéry surplombant du cimetière marin |   |

#### Après-midi

Présidence : **Francis Teitgen**, ancien Bâtonnier, Avocat au barreau de Paris

- |         |  |   |
|---------|--|---|
| 14 h    | <b>La data base mondiale du Bonheur</b>  | <b>Ruut Veenhoven</b> , Professeur Emérite, Université Erasmus de Rotterdam   |
| 16 h 45 | <b>Le Produit Intérieur Doux (PID)</b><br><b>Le Bonheur National Brut (BNB)</b>      | <b>Vivian Labrie</b> , chercheuse, Québec, animatrice du PID<br><b>Dorji Wangdi</b> , Ministre du travail et des ressources humaines du Bhoutan |
| 14 h 45 | <b>L'indice du bonheur mondial, pourquoi ?</b><br><b>Comment ? Quels résultats ?</b> | <b>Pierre Le Roy</b> , fondateur de l'IBM   |
| 18 h 30 | Temps libre et restauration  |   |

#### Soirée

### Le temps de l'agora

- |         |   |  |
|---------|---|--|
| 20 h    | <b>Bonheur national brut</b><br><b>et bonne gouvernance au Bhoutan</b>                                    | <b>Phuntsho Raptan</b> , Chef de cabinet Ministre du travail et des ressources humaines du Bhoutan |
| 20 h 20 | <b>Échanges de vue et débats sur l'apport de la réflexion sur le bonheur en terme de progrès sociétal</b> | entre l'assemblée des intervenants et des participants   |
| 22 h    | Soirée musicale   |  |

## Samedi 10 Septembre

### Droit, bonheur et société

Présidence : **Paul Herman**, ancien Bâtonnier, Avocat au barreau de Clermont-Ferrand, Président de l'EFACS

- |        |   |   |
|--------|---|---|
| 9 h    | Accueil   |   |
| 9 h 30 | <b>Le bonheur en entreprise : de la lutte contre la précarité à l'épanouissement des dirigeants et des salariés</b> | <b>Clare Hart</b> , Présidente de la Fondation Agir Contre l'exclusion (FACE) de l'Hérault, Chef d'entreprise             |
|        | <b>Droit du travail, entreprise et bonheur</b>  | <b>Paul-Henri Antonmattei</b> , Professeur à la Faculté de droit de Montpellier, Directeur du laboratoire de droit social |
|        | <b>Droit et bonheur : quelle responsabilité sociétale pour le juriste</b>   | <b>Abdoullah Cissé</b> , Professeur des Universités (Sénégal), Président d'Africalegis                                    |
| 12 h   | Clôture des Assises par <b>Patrice Tachon</b> , Président de l'Observatoire international du bonheur                |   |

### Vivian Labrie

« Le PIB à l'épreuve du Produit intérieur doux et de la Dépense intérieure dure : explorations citoyennes autour de la richesse et des inégalités »

Les concepts de Produit intérieur doux et de Dépense intérieure dure sont apparus en 1998 quand un petit groupe de personnes en situation de pauvreté de Québec a été confronté à la composition du Produit intérieur brut, bien «brutal» de leur point de vue, dans la mesure où il n'incluait pas leur contribution à la richesse

Ce travail d'idéation a inspiré par la suite diverses explorations au Québec et en France

De nouvelles explorations sont en cours au Québec dans une perspective non pas de mesure, mais de mise en question du rapport des personnes et de la société à la richesse et à l'argent

Le recours à ces repères permet d'éclairer autrement des choix très centrés sur le PIB, un indicateur insensible aux destructions et aux inégalités

Comment situer l'enjeu du bonheur dans cet effort citoyen surtout motivé par une quête de justice sociale? Comment poursuivre cette quête? Avec quelles boussoles? »



### Abdoullah Cissé

« **Droit et bonheur : quelle responsabilité sociale pour le juriste ?** »

Cette communication se veut une invite à la réflexion sur la perception que les gens de droit ont d'eux-mêmes et celle que la société a d'eux en tant que responsables du bonheur

Elle envisage les interactions susceptibles d'exister entre le droit et le bonheur sous le prisme de la responsabilité sociale du juriste

Il s'agit en effet de stimuler l'engagement responsable des juristes et leurs capacités à accompagner le progrès social, le développement durable et le bien vivre commun

Elle mettra l'accent sur les questions centrales qui interpellent les juristes, les principes, stratégies et pratiques qui devront guider leur action pour la concrétisation et la promotion d'un comportement responsable

### Pierre Le Roy

L'idée selon laquelle il faut non seulement améliorer le PIB mais le dépasser est une idée banale. Pourtant, peu d'avancées ont été réalisées dans ce sens, jusqu'à la mise en place par le Roi du Bhoutan du BNB et à la parution de l'indicateur du développement humain (IDH) du PNUD, au point que le gouvernement français a demandé en 2008 à des experts prestigieux, presque tous prix Nobel, de réfléchir à cette question et de proposer des solutions

Mais l'IDH est lui même très insuffisant, comme le reconnaît d'ailleurs désormais le PNUD

L'IBM, qui utilise la même méthode, c'est-à-dire celle des agrégats statistiques, et s'intéresse donc au bonheur collectif et non pas au bonheur individuel, va beaucoup plus loin, puisque 40 indicateurs, au lieu de 3, sont utilisés

L'utilisation du terme de bonheur est fondée sur le fait que les indicateurs sont choisis à partir d'une question : qu'est-ce qu'un monde heureux ? Qu'est ce qu'un pays heureux ? Les 4 chapitres qui regroupent les 40 indicateurs résultent de la réponse à cette question : mieux vaut la paix que la guerre ; mieux vaut la démocratie que la dictature ; mieux vaut la qualité de la vie que la misère ; mieux vaut l'instruction que l'ignorance

La moyenne des 40 indicateurs, mise au niveau 100 en l'an 2000, permet de suivre l'évolution de l'IBM depuis cette date : l'amélioration au niveau mondial est de l'ordre de 1 % par an, alors que le PIB par tête, dans le même temps, a progressé de 4 % par an

Un classement par pays, calculé sur les mêmes bases, permet de se rendre compte que, sur les 60 pays classés, ce sont les pays du Nord de l'Europe (Suède, Norvège, Danemark), talonnés désormais par l'Allemagne, qui sont sur le podium, alors que la France est 11<sup>ème</sup> et que les États Unis sont 22<sup>èmes</sup>, tandis que le Pakistan, la République démocratique du Congo et le Myanmar ferment tristement la marche

## Tarifs

### Conférences

Avocat couvert par un abonnement

**Gratuit**

Avocat non abonné EFACS

**100 €** chèque à l'ordre de l'EFACS

### Participation aux frais d'accueil pour tous

**20 €** chèque à l'ordre de l'OIB

### Ces tarifs donnent accès

- Vendredi 9 Septembre
  - ✓ Petit déjeuner d'accueil et pause
  - ✓ Le buffet déjeunatoire au Musée Paul Valéry (5 minutes à pied du Théâtre de la Mer)
  - ✓ Soirée musicale
- Samedi 10 Septembre
  - ✓ Petit déjeuner d'accueil

**Lieu de la formation : Théâtre de la mer – Route de la Corniche – 34200 SETE**

### Comment s'inscrire

Envoi cumulatif

- du bulletin d'inscription se situant à la fin de ce fascicule
- d'un chèque de 100 €\* à l'ordre de l'EFACS pour les conférences
- et du paiement auprès de l'EFACS de la participation aux frais

\* dispense de règlement pour les avocats abonnés

**Si séjour souhaité sur Sète, possibilité de prendre attache avec l'office de tourisme de Sète**

**[www.ot-sete.fr](http://www.ot-sete.fr)**



©photo Ville de Sète